

NOTE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Horaires de classe : • 8 h 30 à 11 h 30 le Matin • 13 h 30 à 16 h l'Après-midi • 8 h30 à 10 h 30 le Mercredi.

- Pour un bon fonctionnement de notre école en toute sécurité et pour nous aider à offrir le meilleur accueil possible à nos enfants, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces horaires.

Temps cantine : • 11 h 30 à 13 h 20.

- Vos enfants seront pris en charge par le service de garderie scolaire communale uniquement sur inscription.

Etude surveillée : • 16h30 - 17h00 et/ou 17h - 17h30 le lundi, mardi, jeudi.

Garderie scolaire : • le matin à partir de 7 h 30 • 16 h à 18 h 30 le soir • 11 h 30 à 12 h 30 le mercredi.

TAP : les Temps d'Activités Périscolaires sont organisés de 16 h 15 à 17 heures les Lundi, Mardi et Jeudi, sur inscription et de 10 h 45 à 11 h 30 le mercredi : service gratuit.

Ramassage scolaire, organisé par la CABA pour transporter vos enfants si vous le désirez, inscription obligatoire en mairie et en remplissant la fiche jointe.

Les élèves qui ne sont pas inscrits en garderie scolaire ne sont accueillis par l'équipe enseignante qu'à partir de 8 h 20 le matin et 13 h 20 l'après midi.

Nous demandons à tous les parents de bien vouloir compléter avec le plus grand soin,

la fiche d'inscription et la fiche du droit à l'image en pièces jointes et de nous les retourner en Mairie de Giou.

Tarifs des services scolaires de la cantine, de la garderie et du transport :

- Restaurant Scolaire : 3.30 € le repas enfant. A la rentrée, une tarification sociale à 1 euro sera mise en place pour les familles ayant droit (quotient familial < 100). Plus de détails vous seront communiqués en septembre.
- Garderie Scolaire : 1.50 € le forfait - compter 1 forfait le matin et 1 forfait pour le soir,
- Transport Scolaire : 8.00 € tarif par enfant et par mois.

Ces services communaux sont facturés au trimestre pour le transport scolaire et au mois pour la garderie et la cantine. Vous recevrez un avis des sommes à payer de la trésorerie d'Aurillac, chargée du recouvrement, avec possibilité de paiement par internet.

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous rappelons également l'obligation, lorsque vous récupérez vos enfants, de vous signaler impérativement au personnel communal en service.

Merci pour votre compréhension. Patrick GOUDERGUES, Conseiller Délégué, chargé de l'école.



Giou de Mamou

26 Route Pastorale
15 130 GIOU DE MAMOU

04 71 47 85 95
mairiegiou@orange.fr

Utilisation de photos de votre enfant par la mairie

Dans le cadre de la communication de la mairie, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants de l'école (pour le bulletin annuel, le site internet).

Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de **photos de groupe** ou bien de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir **l'autorisation écrite des parents** pour cette utilisation.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous et de le retourner à l'école ou à la mairie.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement).

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Nous soussignés :

Responsables légaux de l'enfant :

Nous autorisons

Nous n'autorisons pas

La mairie à utiliser, dans le cadre pédagogique (journal de l'école, site Internet, publications, reportages) des photos de notre enfant prises au cours des activités scolaires.

A Giou de Mamou le :

Signature des représentants légaux



INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE 2024/2025

1) **Identité de l'Elève :**

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Sexe :

F

M

ADRESSE :

.....
.....

CODE POSTAL :

COMMUNE :

Commune de l'établissement scolaire concerné :

Classe :

2) **Identité du représentant légal :**

NOM :

Prénom :

ADRESSE :

.....
.....

CODE POSTAL :

COMMUNE :

Téléphone fixe* :

Téléphone Portable* :

E.mail* :@.....